



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E194715

VALABLE JUSQU'AU 30/05/2024

ÉDITÉ LE 17/04/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/09/2021

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CLERMONT-FERRAND 2021B01608

Siret : 903 010 866 00015

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 88 00338

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000021158822004

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000021158822004

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2023

Raison sociale : SARL BESSEGE

3 ROUTE DE LA CHAUME
LD MAZAN
63330 ST HILAIRE PRES PIONSAT

Téléphone : 04 73 52 14 14

Portable : 06 24 55 88 59

Fax :

Site Internet :

E-mail : sarl.bessege@gmail.com

Responsabilité légale :

BESSEGE JÉRÉMIE CO-GÉRANT / BESSEGE ERIC CO-GÉRANT

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	31/05/2022
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	31/05/2022
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	31/05/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	31/05/2022
o Fenêtres de toit	31/05/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	31/05/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	31/05/2022
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	31/05/2022
o Isolation des combles perdus	31/05/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CLERMONT-FERRAND
9 ALLEE EVARISTE GALOIS
63170 AUBIÈRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.